

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1287/SG/CG autorisant un rapatriement.

n° 69-1287/SG/CG

Ministère

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication

27 août 1969

Numéro JO

n° 18 du 10/09/1969

Date du numéro

10 septembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisée la prise en charge des frais de rapatriement Paris-Djibouti par voie aérienne de M. Ismaël Bileh Hubert, Français originaire du Territoire. La dépense susvisée est imputable au service local, exercice 1969, chapitre 9, article 7,817.